

République Française
Département Cher
Commune de Sury en Vaux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SURY-EN-VAUX**

Séance du 05/10/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2022, le 5 Octobre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Sury en Vaux s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie CHAMBON, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/09/2022.

Présents : Mme Valérie CHAMBON, Maire, Mmes : Jacqueline BERTHIER, Delphine FOUCHER, Martine PASTOU, Solenne RAIMBAULT, Sonia RAIMBAULT MM : Michel BEDU, Christian CHADEL, Jean-Claude DERBIER, Paul DOUCET, Olivier EGEA, Gérard LEGER, Joël MENEAU, Thierry MOINDROT,

Excusé : Jean-Luc RAIMBAULT

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Cher
Le : 07/10/2022
Et
Publication ou notification du : 07/10/2022
Publication sur le site internet : le 07/10/2022

A été nommée secrétaire : Michel BEDU

2022_038 – Décisions modificatives

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident qu'il y a lieu d'effectuer les opérations comptables suivantes sur le budget Commune :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
Chapitre 014 739223 Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	+ 500€	Chapitre 16 1641 échéances des emprunts	+10 000€
Chapitre 011 6068 autres matières et fournitures	- 500€	Chapitre 21 21318 autres bâtiments public	-10 000€
Total	0	Total	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/10/2022
Le Maire
Valérie CHAMBON




Le secrétaire de séance,
Michel BEDU

